



CONDAT

SOYEZ VIGILANTS ! PASSER AUX LUBRIFIANTS SANS BORAX



LE BORAX, UNE SUBSTANCE SOUS SURVEILLANCE

Même si le borax est traditionnellement utilisé dans deux types de produits de tréfilage, les revêtements de surface et les lubrifiants secs de tréfilage, cette substance est controversée dans l'industrie du tréfilage depuis plus de 15 ans. Elle a été identifiée à plusieurs reprises par l'Union européenne pour le danger potentiel qu'elle représente en terme de reprotoxicité.

LE CHANGEMENT, C'EST MAINTENANT !

Suite au règlement délégué (UE) 2021/849 publié au Journal officiel de l'Union européenne le 28 mai 2021, la réglementation sur la classification, l'étiquetage et l'emballage de BORAX changera à partir du **17 décembre 2022**.

Autrement dit, la mention de danger «H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire à l'enfant à naître» sera donc ajouté à la fiche de données de sécurité et à l'étiquette de ces produits, accompagné du pictogramme de danger «poitrine explosée».



Les produits contenant **≥ 0,3 % de borax ou d'acide borique** seront classés dans la **catégorie 1B des produits reprotoxiques** dans l'Union Européenne



ENGAGÉS POUR UNE PERFORMANCE RESPONSABLE



DES CONSÉQUENCES ÉNORMES

Dans de nombreux pays de l'Union européenne*, la loi exige donc :

1. **Substitution de produits** classés Reprotoxiques Cat. 1B par des produits non-CMR (Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique)
2. Dans le cas contraire**, **le confinement** des installations utilisant des produits Reprotoxiques
3. Sinon**, le service HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) du site concerné doit mettre en place des équipements de **protection collective/individuelle** adaptés à la manipulation des produits CMR.



Les autres pays de l'UE seront **incités à substituer** les produits classés Reprotoxiques Cat. 1B sans mesures contraignantes ou loi équivalente. Mais dans tous les pays de l'UE, le coût d'élimination des savons usagés contenant du borax est susceptible d'augmenter suite à leur classification comme reprotoxique.

Sachez que la procédure d'autorisation REACH est toujours en cours. Si elle est confirmée, tous les utilisateurs de produits contenant du Borax ou de l'acide borique seront obligés de remplacer ces produits ou il y aura des mesures d'utilisation très restrictives qui impliqueront des **investissements en usine** pour maîtriser les risques ainsi qu'une redevance de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Tous les pays de l'UE seront concernés.

BORAX
FREE

PASSER AUX LUBRIFIANTS SANS BORAX

CONDAT est prêt à vous aider dans votre transition pour un environnement de travail **sans borax**. Nous avons toujours proposé une gamme complète de produits de tréfilage qui ont prouvé leur efficacité, même pour les applications les plus exigeantes.

Notre gamme de revêtements de surface sans borax offre une rugosité et un poids de dépôt plus élevés, ainsi qu'une résistance accrue contre la reprise d'humidité versus les bains de borax traditionnels.

La gamme complète de lubrifiants sans borax de CONDAT offre donc des produits équivalents qui, dans certains cas,

présentent même des performances supérieures aux produits traditionnels contenant du borax. Avec une teneur en graisse élevée ou faible, et des points de ramollissement élevés ou faibles, il existe des lubrifiants sans borax adaptés à tous les types d'applications, y compris la vôtre ! Notre gamme sans borax s'étend même à nos produits haute performance VICAFIL SUMAC.

Choisir un produit CONDAT sans borax, c'est choisir une alternative performante et éco-conçue, avec au moins 1 étoile au classement Lubriscore® de CONDAT.



Pour vous aider à trouver la meilleure alternative sans borax adaptée à votre processus, **CONTACTEZ VOTRE EXPERT CONDAT**

* Pour plus d'informations, contactez les autorités compétentes de votre pays ou votre représentant Condat.

** Avec justification selon des études prouvant l'impossibilité de l'étape précédente à inclure dans le document unique d'évaluation des risques.

CONDAT

CONDAT - 104 avenue Frédéric Mistral - 38 670 Chasse-sur-Rhône - France
Tél. : +33 (0)4 78 07 38 38 - www.condat.fr